

Mémoire présenté au Bureau d'audience publique

concernant le projet d'ajout de réservoirs additionnels pour Canterm  
Dans l'est de Montréal

Par Chantal Rouleau  
Directrice du Comité ZIP Jacques-Cartier

Montréal le 14 mars 2006

Montréal, le 14 mars 2006

Monsieur le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,  
Monsieur le Président de la commission du BAPE le projet Canterm,

Je m'adresse à vous Monsieur le Président, ainsi qu'au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec qui vous a mandaté concernant le projet d'ajout de réservoirs pétroliers de Canterm, et ce, pendant qu'une autre équipe du BAPE traite un autre projet d'envergure et similaire, dans le même secteur et en même temps, celui de Pétro-Canada.

Je suis voisine de Canterm et personnellement inquiète d'un éventuel accident industriel, je suis résidente du secteur touché par ces projets de développement industriels que sont Canterm et PétroCanada, projets qui sont étudiés à la pièce par les équipes du BAPE et par le Ministère du développement durable, mais qui touchent toujours essentiellement la même population et le même territoire dans l'Est de Montréal.

Je suis aussi directrice du Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier et je parle ainsi au nom de l'organisme que je représente.

Le Comité ZIP Jacques-Cartier est composé de membres dûment mandatés par leur milieu et provenant des secteurs industriel, socio-économique, environnemental, institutionnel et communautaire.

Le Comité ZIP Jacques-Cartier est un organisme de concertation régionale qui se préoccupe de la santé du fleuve Saint-Laurent et qui travaille à sa protection, à sa réhabilitation et à sa mise en valeur. La qualité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité des sols, la qualité des sédiments, la protection des berges et de l'écosystème du fleuve et l'accès à l'eau pour la population sont nos priorités et elles touchent la qualité de vie et la santé des citoyens qui vivent dans le secteur.

La zone prioritaire Jacques-Cartier, dont le territoire couvre la région Est de Montréal, est le secteur le plus industrialisé du Québec, le plus urbanisé et le plus densément peuplé, avec des poches de pauvreté importantes. Jusqu'à aujourd'hui, force est de constater que le développement industriel et urbain dans l'Est de Montréal a été anarchique en ne tenant malheureusement pas compte d'une vision à long terme : le résultat est que notre environnement par sa piètre qualité de l'eau, de l'air et du sol est le plus hypothéqué sur le territoire de Montréal et de sa région...

Il est intéressant de savoir, Monsieur le Président, que récemment, dans le cadre du Premier Forum sur la santé publique de la Pointe de l'île tenu le 2 mars dernier, les spécialistes du CRSSS annonçaient que la population de l'Est de Montréal souffre notamment de maladies liées aux tumeurs, au système respiratoire et à la santé mentale. Le docteur Louis Jacques mentionnait que la santé des citoyens est liée aux facteurs environnementaux et qu'en repensant l'aménagement urbain, une partie des problèmes de santé pourraient être réglés.

Mais tout n'est pas noir, Monsieur le Président. Dans le cadre d'une récente étude sur les potentiels et les contraintes du Réseau Bleu de Montréal réalisée pour le compte de la Ville de Montréal, nous avons procédé (en collaboration avec nos partenaires) à des inventaires et des analyses des activités liées aux milieux aquatiques et nous avons découvert un trésor...

Nous avons découvert de la Vie dans l'Est de Montréal... Il n'y a pas que l'industrie, il y a aussi la vie. Nous avons découvert que malgré le côté brun et nauséabond du secteur, les berges nous offrent encore et malgré tout des potentiels d'accès et des richesses d'activités inestimables. Nous craignons qu'avec le type de développement qui est préconisé et la manière qui est employée, toute tentative pour réhabiliter le territoire ne soit vaine. Nous avons surtout retenu lors de notre étude qu'il n'est pas trop tard pour bien faire et qu'il est maintenant impératif de mettre en place une concertation pour assurer un développement durable et plus harmonieux dans l'Est de Montréal. Si nous tolérons le développement à la pièce des projets industriels tels que présentés sous la houpe du BAPE, nous tuons une fois pour toute les chances de réhabilitation du secteur Est de Montréal.

Je vous donne un exemple : les projets et les études d'impacts de Canterm (annonce soirée d'information du 25 octobre 2005, mais dépôt du projet?) et de PétroCanada (dépôt du projet au ministère octobre 2004 et soirée d'information du 14 février 2006) ont été présentés au Ministère du Développement durable pratiquement en même temps que se décidait l'implantation locale de logements coopératifs par la Ville de Montréal, il y a deux ans.

Ces projets ont été pensés et présentés dans la même période, mais faute de concertation et de vision globale, on se retrouve avec plus de cent familles avec enfants qui vivent l'insécurité et des projets industriels incompatibles avec la trame urbaine et résidentielle qui existe aujourd'hui.

Nous ne sommes pas systématiquement contre le développement industriel et nous sommes en mesure d'appuyer des projets d'envergure. Cependant, plusieurs aspects des projets industriels qui sont actuellement présentés par Canterm et PétroCanada dans le secteur Est de la région de Montréal nous inquiètent grandement pour la santé du fleuve et pour le respect et la santé des résidents d'aujourd'hui et de demain.

À priori, le projet de Canterm ne nous rassure pas sur la possibilité qu'en cas d'accident, un nouveau ou un ancien réservoir de produits pétroliers puisse se déverser dans le fleuve via le réseau d'égout de la Ville de Montréal. C'est un fait reconnu, les débordements du réseau sont fréquents sur le territoire notamment dans Montréal Est (plus de 25 en 2005). Nous sommes convaincus, et la loi devrait le confirmer, qu'aucun développement ne doit permettre davantage de déversements dans le fleuve ou dans tout autre cours d'eau. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter ce type d'accident.

Nous demandons donc, Monsieur le président, que les projets industriels de Canterm et de PétroCanada soient revus et corrigés et qu'ils soient considérés dans une vision globale de développement. Il est impératif qu'on évalue les impacts cumulatifs de ces deux projets d'envergure, non seulement sur la pollution de l'air mais aussi sur tous les aspects environnementaux, sociaux et économiques compris dans le concept de développement durable. Ces projets touchent la qualité de vie et la santé de la population ainsi que l'intégrité du territoire et de l'environnement de l'Est de Montréal dans son ensemble.

À l'exemple du Groupe consultatif pour la restauration du secteur 103 de la zone portuaire et du Comité permanent du suivi des eaux usées de Montréal, le Comité ZIP Jacques-Cartier propose comme solution et moyen d'action la mise en place d'une table de concertation Aménagement et Environnement pour l'Est de Montréal. Qu'à cette table s'assoient les intervenants locaux, les industriels, les municipalités et les gouvernements, les organismes et évidemment la communauté pour mettre en commun une vision du développement et l'harmonisation des enjeux dans l'Est de Montréal. Que cette table de concertation permette de mettre en valeur le potentiel de l'Est de Montréal dans le respect des enjeux prioritaires de ses ressortissants.